



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 février 2003
Français
Original: anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été convenu que le Groupe de travail spécial sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique, créé le 1er mars 2002 (voir S/2002/207) pour une période d'un an, poursuivrait ses travaux jusqu'au 31 décembre 2003.

Il a été également convenu que le Président en exercice du Groupe de travail, M. Ismael Abraão Gaspar Martins, Représentant permanent de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies, continuerait de diriger les travaux du Groupe conformément au mandat énoncé dans le document S/2002/207.

